

Code de l'unité de formation : (3)

832120 U11 F1

Code du domaine de formation : (4) 805

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Réalisation d'un maquillage de base : technologie et méthodes de travail	CT	B	8
Réalisation d'un maquillage de base : pratique professionnelle	PP	B/L	40
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	12
		Total des périodes	60

√

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



Date :2.9. SEP. 2004.....

Signature :

A. COLLINET
ADM. PEDAG.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

REALISATION D'UN MAQUILLAGE DE BASE

Niveau : enseignement secondaire inférieur

Annexe 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mettre en application les notions technologiques en réalisant seul un maquillage de base sans erreur fondamentale d'ordre technique et/ou pratique en respectant les règles d'hygiène et de bien-être au travail.

REALISATION D'UN MAQUILLAGE DE BASE

Niveau : enseignement secondaire inférieur

Annexe 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ démaquiller un visage, nettoyer la peau du visage et vérifier l'état de propreté de la peau ;
- ◆ définir par analyse le type de peau ;
- ◆ réaliser l'application de lotions faciales ;
- ◆ réaliser l'épilation des sourcils à la pince ;
- ◆ réaliser seul un maquillage "bonne mine" complet sans erreurs fondamentales d'ordre technique et/ou pratique en respectant les règles d'hygiène et de bien-être au travail.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation "Confort et bien être du visage".

REALISATION D'UN MAQUILLAGE DE BASE

Niveau : enseignement secondaire inférieur

Annexe 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Deux étudiants maximum par poste de travail.

REALISATION D'UN MAQUILLAGE DE BASE

Niveau : enseignement secondaire inférieur

Annexe 4

PROGRAMME

4.1. Réalisation d'un maquillage de base : technologie et méthodes de travail

L'étudiant sera capable :

- ◆ de réaliser l'installation du poste de travail conformément aux règles d'hygiène, d'ergonomie et de bien-être au travail ;
- ◆ d'énumérer les règles et les étapes de décoloration du duvet en fonction des produits utilisés ;
- ◆ de décrire les étapes de l'épilation à la cire ;
- ◆ de définir les objectifs du massage et les techniques ;
- ◆ de réaliser une fiche technique.

4.2. Réalisation d'un maquillage de base : pratique professionnelle

L'étudiant sera capable de réaliser :

<i>en respectant les consignes d'utilisation du produit,</i>	◆ la décoloration du duvet.
<i>en appliquant des procédures prédéfinies et en respectant les consignes d'utilisation du produit,</i>	◆ l'épilation à la cire des lèvres et des sourcils.
<i>en respectant les consignes d'utilisation du produit,</i>	◆ l'application de masques adaptés à la peau
<i>en appliquant des procédures d'application adaptées sur le plan gestuel,</i>	◆ le modelage complet du visage et du cou, par effleurage, pétrissage et lissage.
<i>en respectant les consignes d'utilisation du produit,</i>	◆ l'application de la lotion et de la crème de base.
<i>en appliquant des procédures d'application adaptées sur le plan gestuel,</i>	◆ le choix du type de fond de teint et son application.
<i>en respectant les critères d'harmonie et d'esthétique et en tenant compte des critères adaptés à la forme,</i>	◆ la pose du fard à joue et du fard à lèvre. ◆ la pose du fard à paupière pour un maquillage de jour.
<i>en tenant compte des critères d'harmonie,</i>	◆ l'application des procédures de finition.
<i>en appliquant des procédures de contrôle appropriées,</i>	◆ l'évaluation de son travail et la rédaction de notes écrites.

REALISATION D'UN MAQUILLAGE DE BASE

Niveau : enseignement secondaire inférieur

Annexe 5

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de réaliser l'épilation des sourcils et des lèvres à la cire ;
- ◆ de réaliser la décoloration du duvet ;
- ◆ d'appliquer divers masques adaptés à la peau ;
- ◆ d'appliquer des modelages par effleurage, pétrissage et lissage du visage et du cou ;
- ◆ de réaliser seul un maquillage de base complet sans erreurs fondamentales d'ordre technique et/ou pratique en respectant les règles d'hygiène et de bien-être au travail ;
- ◆ d'appliquer des procédures de finition ;
- ◆ d'évaluer son travail oralement et par écrit ;
- ◆ de compléter et établir de manière personnelle une fiche technique.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le choix des coloris des fards à paupières, en fonction du dégradé,
- ◆ le niveau de soin de l'application de l'ensemble du maquillage,
- ◆ le choix de la couleur du fond de teint,
- ◆ le soin apporté à l'installation du poste de travail et à la disposition du matériel.

REALISATION D'UN MAQUILLAGE DE BASE

Niveau : enseignement secondaire inférieur

Annexe 6

CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.